

Courrier des lecteurs

A quand un opéra sur Mai 68?

Lettre du jour

Cologny, 19 octobre

Si la réalisation d'un opéra, quel qu'il soit, représente un travail titanesque requérant compétences, talent et virtuosité, la possibilité de créer des œuvres originales en ce domaine, sur des sujets marquants, manque totalement de nos jours. Quel producteur se chargerait d'investir, par exemple, sur un opéra pop tournant autour de «Mai 68» (dont le cinquantenaire sera «fêté» dans un peu plus d'un an et demi)? Qu'attend-on pour engager des auteurs (librettistes), compositeurs, chanteurs, musiciens, danseurs, metteurs

en scène et preneurs de son d'aujourd'hui, capables de mettre sur pied ce type de spectacle interprété à voix naturelle, sans contrainte de roulements de r et de déformations syllabiques? Je ne pense pas à un chapelet de chansons sporadiques figurant une comédie musicale comme on nous en propose de plus en plus en France, mais bien à un Opéra, une pièce maîtresse musicale et langagière d'un seul tenant, magistralement orchestrée, comportant des thèmes mélodiques d'une fibre insolite mais colorée, inspirée, authentique, le tout exprimé avec les tripes et le cœur. Il est toujours permis de rêver!

Pierre Alain



TAFIAT JEAN-PIERRE

Si je t'oublie, Jérusalem...

Meinier, 19 octobre L'Unesco a adopté pour la deuxième fois le changement de nom du mont du Temple pour l'esplanade des Mosquées afin de protéger le patrimoine culturel palestinien.

Quel paradoxe, avant la création d'Israël en 1948, le peuple palestinien n'existe pas. Les gens d'alors s'appelaient Arabes des pays avoisinants. Encore moins lors de la construction du 2e temple en 537 avant Jésus-Christ..., cherchez l'erreur.

Que dire: toute l'Histoire du peuple d'Israël, son existence depuis Abraham, Moïse, David, Salomon (le constructeur du 1er temple) et tous les prophètes, ainsi que l'histoire des juifs dispersés par le monde et revenus sur leurs terres en 1948 suite à l'horreur de la Shoah...

Que dire: toutes ces découvertes archéologiques, par exemple, ces énormes pierres de soutènement en contrebas du temple, qui certifient l'existence même de celui-ci. C'est tout simplement la négation de l'Histoire écrite,

établie, ainsi que d'immenses découvertes archéologiques.

Voilà l'existence même du judaïsme et christianisme balayée. Car ce sont nos valeurs judéo-chrétiennes qui sont bafouées par la même occasion. Et cela ne sera pas sans répercussions pour nous, l'Occident.

Si je t'oublie, Jérusalem... Nation juive, peuple d'Israël, si petite que je sois dans la société, je tiens à vous dire qu'en tant qu'Occidentale, je ne vous oublie pas et que mon soutien vous est entier.

Claudine Laurent

Mon dossier perdu l'exigeait

Genève, 13 octobre J'ai été convoqué pour la deuxième fois aux HUG où on n'a pas retrouvé mon dossier, alors que je suis atteint d'une cirrhose du foie. Mon médecin m'a dit: «J'ai tout préparé et tu y vas.» Ce que j'ai fait. Au bout d'une heure, il n'y avait pas de place pour moi dans une chambre à deux lits, alors que dans mon dossier à l'Hôpital, il est spécifié que je peux attraper une bactérie de quelqu'un d'autre dans une

chambre à huit lits. J'ai pris mes affaires et je me suis arrêté devant les infirmières qui n'avaient pas d'autre solution à me proposer. Je leur ai dit: «Désolé, mais ça fait deux fois, alors je rentre chez moi.» A partir de ce moment, mon médecin a décidé de ne plus me prendre en charge. Je lui ai demandé une attestation comme quoi il voulait arrêter de me suivre comme patient. Donc, qu'on soit jeune ou âgé, il vaut mieux mourir chez soi que dans les mains de cette sorte de gens. Voilà pourquoi les primes d'assurance-maladie augmentent.

Mario Magnin

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

Nous, les aînés, on attend!

Genève, 19 octobre Florimont, ce n'est pas seulement un merveilleux paysage, c'est aussi une équipe enthousiaste et chaleureuse qui nous reçoit et cela malgré l'incertitude de leur avenir pour certains d'eux. Dans les années 90 le nouveau Florimont est né grâce à des dons importants. Il n'est pas normal d'abandonner ce lieu de séjour pour les aînés. Le Conseil d'Etat devrait revoir sa décision car ce n'est pas à l'Hospice général de supporter les dépenses exagérées dues à la politique de précarité actuelle à Genève et à celle des victimes de la situation internationale. En premier lieu la Confédération se doit de soutenir cantons et communes dans l'aide aux réfugiés, de même le canton se doit d'aider les plus pauvres d'entre nous. Les aînés seraient nombreux à accepter une légère augmentation des frais de séjour à Florimont. Pourquoi ce grand silence au sujet de Florimont? A quand une séance du Grand Conseil à ce sujet? Nous, les aînés, on attend!

Michel Baillif

Le mont du Temple est aussi juif et chrétien

L'invité

Luc Henrist
Pasteur *



«Unesco: pas de lien entre le peuple juif, Jérusalem et le mont du Temple». Voilà le titre qu'affichent quelques journaux vendredi dernier 14 octobre. De toute évidence, cela n'intéresse pas grand monde...

Un vote qui ne surprend personne, étant donné l'opinion générale qui ne rate jamais une occasion pour discriminer Israël et par là même, les juifs, vu qu'Israël est le seul «Etat juif» au monde...

On se souviendra que déjà en avril dernier, le Conseil Exécutif de l'Unesco avait voté une résolution similaire lors de sa précédente conférence.

A cette occasion, le grand rabbin de Bruxelles, Albert Guigui, avait écrit un article au titre évocateur: «Si je t'oublie Jérusalem» dans le journal *La Libre Belgique* du 2 juin 2016.

Et voici ce qu'il déclarait, entre autres: «Le 15 avril 2016, à l'occasion de la 199e session du Conseil exécutif de l'Unesco, 56 des 58 Etats membres ont participé au vote du point 19 sur «la Palestine occupée»; [...] Ce vote nie et efface les caractères ethniques, religieux, historiques et géographiques du peuple juif et de la confession juive sur la cité de Jérusalem.»

Et plus loin: «Pourquoi n'a-t-on pas entendu la voix de nos frères chrétiens dénoncer cette atteinte honteuse à l'histoire juive et chrétienne? [...] En effet, si le monde accepte qu'il n'y ait aucun lien entre les juifs et Jérusalem, entre les juifs et le Mont du Temple, alors Jésus ne serait plus qu'une légende inventée.» (voir <http://www.lalibre.be/debats/opinions/si-je-t-oublie-jerusalem>)

Eh! bien, Monsieur le rabbin (avec lequel je suis ami), je

relève votre défi. En effet, vous avez raison, on ne peut pas se passer de Jérusalem, surtout si on considère qu'elle est mentionnée pas moins de 811 fois dans la Bible!

Beaucoup de chrétiens ont malheureusement «oublié» Jérusalem et on en voit les conséquences dans nos églises: fausses doctrines, invention de nouvelles théologies, dérives.

Il est important de noter que ce vote de l'Unesco prenait lieu le jour suivant le «jour le plus saint» du calendrier biblique (Juif): «Yom Kippour» (Le jour du Grand Pardon).

«Comme le rappelait le grand rabbin Guigui, Jésus et le Temple sont étroitement liés! On le voit dans de nombreux versets du Nouveau Testament»

Comme le rappelait le grand rabbin Guigui, Jésus et le Temple sont étroitement liés! On le voit dans de nombreux versets du Nouveau Testament.

Il est donc clair que la foi chrétienne est étroitement liée à Jérusalem et à tout ce qui s'est passé dans cette ville. Ne l'oublions pas car c'est là aussi que «le Libérateur» reviendra comme il est écrit dans Zacharie 14:4.

Et cela arrivera, peu importe si l'Unesco pense qu'il n'existe aucun lien entre le roi des juifs, le Messie d'Israël, et le mont du Temple...

* Pasteur du mouvement juif messianique

Lu sur les blogs



Le manche et la cognée: 54!

Stéphane Guex-Pierre: (...) Les derniers événements (abattage nocturne, quasi clandestin, lors du week-end du Jeûne genevois, et communiqué de presse annonçant un abattage supplémentaire imminent) font craindre à Rémy Pagani de subir une claque électorale. Il semblerait donc qu'il veuille faire feu de tout bois, ou plutôt de tout le bois! Si je compte bien, en me référant au chiffre dans l'article d'Anna Vaucher (*TdG* du 19 octobre 2016), 34 arbres (à abattre) + 20 arbres (déjà abattus), nous arrivons au chiffre de 54! Or, 54 c'est exactement - hasard incroyable - le nombre d'arbres qu'il était prévu de transplanter (c'est-à-dire déplacés d'un lieu à un autre) dans le projet d'aménagement de la plaine de Plainpalais... <http://recreonsgeneve.blog.tdg.ch>

Calvin aurait adoré les Blockchains!

Xavier Comtesse: Pierre Lévy est l'inventeur, il y a 20 ans, du concept «d'intelligence collective». Actuellement, il est Professeur d'Etat à Ottawa. Blockchain est le sujet de notre entretien. Sa vision reste très avancée sur son temps. Pour lui: tous les intermédiaires ont du souci à se faire: notaires, avocats, banquiers, commerçants, etc. vont à l'avenir plus ou moins disparaître car la question de leur contribution dans la chaîne de la valeur va être challengée par les blockchains. Voici en résumé le développement de son point de vue. (...) Ce qu'il faut surtout retenir, c'est l'absence d'intermédiaire. Imaginez-vous une société sans intermédiaire... purement directe à l'instar de Luther et Calvin qui ont appelé les fidèles à s'adresser directement à Dieu en se passant des curés et du latin, ce qui a abouti à la création de la Réforme. Eh bien, c'est exactement ce qui se passe, affirme Pierre Lévy. On peut l'appeler de diverses façons: révolution numérique, révolution 4.0, etc. mais cela va bien au-delà, c'est la fin programmée ou codifiée des intermédiaires. Personne ne semble prendre la mesure d'une telle Réforme. (...) Pierre Lévy pense

aussi que le domaine de la Santé va évoluer vers des pratiques digitales nouvelles et moins coûteuses... <http://xcomtesse.blog.tdg.ch>

Préférence cantonale contraire à la libre circulation

Antoine Viellard: Suite à sa demande, j'adresse cette semaine un nouveau courrier à M. l'ambassadeur de l'Union européenne à Berne au sujet de la violation aux traités de libre circulation que constitue la «préférence cantonale». Ces traités qui garantissent de nombreux droits pour la Suisse comportent quelques obligations desquels un pays n'est pas libre de se soustraire sans renoncer à l'ensemble de ces avantages. J'ai demandé à M. l'ambassadeur qu'il veuille à ce que les garanties offertes par ces traités aux ressortissants de l'Union soient bien appliquées dans les faits. J'ai adressé la circulaire cantonale, qui si elle se limitait à une pré-information des chômeurs genevois serait acceptable. Cependant, l'annexe 6 demande à l'employeur de se justifier s'il a recruté une personne qui avait besoin d'un permis de travail. Elle est donc contraire aux traités de libre circulation puisqu'elle applique un traitement différencié en

fonction de la nationalité ou de la résidence. (...) Sur le fond, au-delà d'être illégale et dangereuse pour la prospérité genevoise qui dépend des accords bilatéraux, cette politique est absurde... (...) <http://portevoix.blog.tdg.ch>

Maire de nuit

Michèle Roulet: Nouvelle lubie de la gauche municipale: «créer un poste de maire de nuit» en Ville de Genève! Une fois de plus, on assiste à une triste dérive d'élus qui, au lieu d'empoigner les problèmes aigus auxquels est confrontée la population genevoise (logement, emploi, mobilité, petite enfance), se dispersent dans du superflu. L'idée de «maire de nuit» vient d'Amsterdam. Paris, Toulouse et Nantes l'ont adoptée, une fois, en 2013. (...) L'appellation même de «maire de nuit» est une insulte à la fonction de maire. Rappelons que notre maire, élu démocratiquement par les urnes, est le maire de tous, de jour comme de nuit, et quelle que soit sa couleur politique. A Genève, n'importe qui, au travers d'une pétition (une signature suffit!) peut s'adresser aux autorités. C'est la richesse de notre démocratie directe... <http://michelroulet.blog.tdg.ch>

Tribune de Genève



Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)

Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@tamedia.ch

Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)
12 mois: Fr. 509.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h)
Contact: abo.tdg.ch
Suspension et changement d'adresse temporaire: gratuit sur Internet www.tdg.ch
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi.
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haerberli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes. **Chefs d'édition:** Michel Eggs, François Savary. **Rubriques Genève:** Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Arnaud Cerutti. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estèbe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein. **Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)

Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia Publications romandes SA

Pietro Supino, éditeur
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. + 41 44 251 35 75
Publicite.zuerich@tamedia.ch
Annonces
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces

Tirage contrôlé (REMP 2015)

41 213 exemplaires
Audience (Mach Basic 2014-2)
110 000 lecteurs
Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS:
CIL Centre d'Impression Lausanne SA, homegate AG, ImmoStreet.ch S.A., LC Lausanne-cités SA, Société de Publications Nouvelles SPN SA
Imprimé en Suisse
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.